

et les dépôts faits par le public dans les banques à charte s'accrurent de \$2,700,000,000, soit plus du double du chiffre d'avant-guerre. Les dépôts bancaires faisant partie de l'épargne du public en temps de guerre eurent comme principale contrepartie l'augmentation de \$2,500,000,000 notée dans les titres du gouvernement au portefeuille des banques à charte pendant la même période. Il n'y eut qu'une faible augmentation nette dans les prêts des banques.

Durant la guerre et à venir jusqu'au mois de mars 1946, les prix au consommateur augmentèrent d'environ 20 p. 100 au Canada et les prix du gros d'environ 40 p. 100. Ce record fut généralement considéré comme excellent,—sans doute aucun autre pays combattant ne fit mieux,—mais la situation créée ici et ailleurs rendit inévitable une certaine hausse d'après-guerre dans les prix. A la suite des déficits du temps de guerre, qui furent plus élevés, toute proportion gardée, aux États-Unis et dans la plupart des autres pays qu'au Canada, la population de tous les pays combattants avait accumulé en portefeuille des avoirs liquides extraordinairement élevés, sous forme de monnaie ou d'obligations du gouvernement. Dès la disparition des restrictions imposées par le patriotisme, toutes ces populations voudraient utiliser leurs avoirs liquides pour se procurer les objets dont elles avaient dû se passer pendant la guerre mais qui n'étaient pas encore disponibles dans les quantités requises. Et surtout si la régie des prix et les autres régies venaient à être abolies rapidement, une ascension hâtive des prix et des coûts s'ensuivrait sûrement.

Au printemps de 1946, l'abolition rapide de la régie des prix était à l'étude aux États-Unis et s'avérait imminente. En l'occurrence, les pouvoirs accordés à l'O.P.A. expirèrent le 30 juin 1946 et, bien que ces pouvoirs fussent partiellement restaurés quelques semaines plus tard, la régie générale des prix disparut aux États-Unis en octobre. Les prix au consommateur augmentèrent d'environ 15 p. 100 aux États-Unis et les prix de gros d'environ 25 p. 100, entre juin et décembre 1946. Vers la fin de 1948, ils dépassaient de 30 et 50 p. 100 respectivement le niveau atteint en juin 1946.

Il était évident que la hausse des prix aux États-Unis amènerait inévitablement une hausse à peu près comparable dans le niveau des prix au Canada, avec cependant un certain retard, à moins que le taux du change canadien n'augmentât par rapport au dollar É.-U. Notre taux de change, qui pendant toute la guerre avait connu un escompte de 9 p. 100 par rapport au dollar É.-U., fut finalement porté au pair au début de juillet 1946, ce qui aida à amortir pour le Canada le choc initial de la disparition hâtive des régies aux États-Unis. Je ne crois pas qu'il nous eût été possible d'obtenir plus forte protection contre l'effet de la hausse des prix étrangers, en assurant au dollar canadien une prime très élevée au-dessus du dollar É.-U. Par ailleurs, bien qu'une hausse des prix aux É.-U. dût inévitablement causer une certaine majoration des prix au Canada, comme dans tous les autres pays, elle n'imposa à cette majoration aucun plafond. L'augmentation aurait pu s'avérer beaucoup plus marquée chez nous qu'aux États-Unis; ce fut le cas dans plusieurs pays.

Bien que l'origine la plus immédiate de la pression qui força une hausse de nos prix se soit, par conséquent, trouvée à l'étranger et qu'il nous ait été à peu près impossible de contrôler ou de contre-balancer cette pression, la situation sévissant au Canada devint un sujet d'inquiétude car elle comportait assurément de fortes possibilités d'inflation. Comme je l'ai déjà mentionné, le public canadien avait fortement augmenté ses avoirs liquides en portefeuille sous forme de dépôts bancaires et de titres du gouvernement, le chiffre total s'étant accru d'environ 6 milliards de dollars, qu'il était avant la guerre, à près de 17 milliards. Plusieurs portefeuillistes tiendraient à se servir de ces avoirs liquides durant les quelques années à venir pour se procurer des articles qu'ils